

ON S'ABONNE... Cahors, Bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Table with columns for dates, events, routes, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 6 Octobre 1866. M. le directeur du Journal du Lot, vient d'être cruellement éprouvé par la perte d'un de ses fils, M. Antonin Laytou, décédé le 4 octobre, dans sa vingt-et-unième année. Nos abonnés, comprenant notre douleur, voudront bien nous excuser du retard que nous leur faisons supporter aujourd'hui.

BULLETIN

L'appel fait aux cœurs charitables en faveur des inondés a été entendu. Les listes de souscriptions s'étendent chaque jour. Les ministres se sont empressés de souscrire au-dessous du nom de l'Empereur. Le total des sommes recueillies au ministère de l'intérieur, dans les bureaux du Moniteur et à la préfecture de police s'élève à la somme de 163,492 fr. 50 c.

gérées les dépenses faites sur le cours de nos fleuves, que la seule chose à regretter, c'est que les crédits accordés n'aient pas permis de compléter l'œuvre de défense contre l'ennemi qui a trop souvent désolé nos campagnes. Le Moniteur annonce que le traité de paix est enfin signé entre l'Autriche et l'Italie. La question de réorganisation intérieure de la Vénétie va marcher plus rapidement, espérons-le.

pour quelque chose dans le mouvement des Candiotès. Le Golos, journal de St-Petersbourg, contient un article qui semble autoriser cette croyance. L'influence russe en Orient, dit-il, n'est que la conséquence de sa position géographique. Les nouvelles d'Espagne ont une apparence de mystère qui annonce une sorte d'hésitation dans l'attitude du cabinet de Madrid.

Les Bulgares ont publié une protestation, contre la prétention des Grecs, d'après lesquels il y aurait communauté entre le cause des Bulgares et la cause des Grecs. La protestation rappelle les pétitions auxquelles la Porte n'a pas encore répondu par lesquelles les Bulgares demandent une Constitution, indépendante de leur Eglise.

Chronique Parisienne.

SOMMAIRE. — Théâtre du Gymnase dramatique. — Nos bons Villageois, pièce en cinq actes. M. Victorin Sardou. — La pièce. — Les acteurs. M. Sardou peut encore inscrire un succès sur ses tablettes si bien remplies. Nos Bons Villageois ont été, hier, très-bien accueillis par le public qui se pressait dans la salle du Gymnase dramatique.

voir local, les prérogatives. C'est une guerre perpétuelle, surtout entre M. le maire, un ancien colonel, qui fait cependant tout le bien possible à la commune, et le conseil municipal, la fabrique, le curé, le corps des pompiers. Il a contre lui, suivant la majestueuse expression d'un des opposants, « le clergé, l'administration, le commerce et l'armée. »

Sans se douter que son père deviendrait un jour propriétaire à Bouzy-le-Petit, Henri Morisson était allé faire un voyage dans les Pyrénées. Aux eaux, il rencontre la femme du colonel et sa sœur. Laquelle des deux préfère-t-il ? Il ne saurait le dire. Elles sont charmantes. L'adresse d'abord ses hommages à la femme et celle-ci s'en amuse, mais peu à peu la chose devient plus sérieuse.

labyrinthe. La jeune fille se présente alors comme une providence. Elle apprend le malheur qui accable les deux familles, elle dit toute la vérité à son beau-frère, fait rentrer le calme dans son âme, et pour gage d'une sincère réconciliation, tend la main à Henry et devient sa femme. Comme je le disais, Nos bons Villageois se trouvent bien effacés, bien oubliés, dans ces trois derniers actes entièrement consacrés au drame.

principales qui dominent dans les articles du traité relatifs aux engagements financiers de l'Italie. En ce qui touche les questions de frontière, la feuille officielle ne fournit aucune explication, mais une dépêche de Vienne nous dit que le traité se compose de 24 articles, non compris trois protocoles et un article additionnel. Il est évident que plusieurs conditions se trouvent comprises dans un acte qui a une telle étendue. On doit même supposer que l'article additionnel qu'on signale a pour objet la solution du débat élevé à propos des parties du Trentin, les plus voisines de l'Italie. A cet égard, les rapports, chaque jour plus amicaux des cabinets de Vienne et de Florence, sont un gage sérieux d'un accord inévitable entre les deux partis.

Quoiqu'il arrive désormais, la péninsule entre dans une ère nouvelle, elle s'appartient, elle n'a plus à se constituer que sur les bases qui conviennent à ses traditions et à ses intérêts, sans se préoccuper de la pression du dehors : l'Italie est faite ! Magenta et Solferino, la cession spontanée de la Vénétie par l'Autriche à la France, ont été les grandes étapes de cette rénovation dont le peuple italien peut retirer d'immenses avantages s'il sait reconnaître quelle force puissante et secourable a su protéger son réveil. Qu'il évite de trop triompher d'une situation qu'il ne lui a pas été donné de conquérir lui-même. Qu'il s'habitue au désir de mériter, après coup, aux yeux du monde, ce qu'il n'a pu malheureusement réaliser de ses propres mains, et sa sagesse sera promptement récompensée. Toutes les garanties qu'il donnera à l'ordre et à ses bienveillants besoins, seront pour lui-même autant de garanties de durée, de prospérité et de puissance. On annonce de Florence qu'aussitôt après la proclamation de la paix, le gouvernement de Victor-Emmanuel dissoudra la Chambre et qu'après le plébiscite en Vénétie, l'on convoquera immédiatement tous les collèges électoraux du royaume, afin de soumettre au Parlement complet et agrandi, l'approbation du traité avec l'Autriche et la réorganisation de l'Etat sur des bases définitives. La tâche sera difficile pour le ministère autant que pour les assemblées; mais une nation qui a si souvent été traitée en favorite par la fortune, depuis huit années, ne saurait désespérer de rien. Son génie ne manque ni de pénétration ni d'habileté, et M. de Cavour a prouvé qu'on pouvait réaliser de grandes choses, en guidant sur une voie solide et prudemment tracée, son peuple. On ne peut-être pas un guide aussi consommé, mais la route non plus n'est pas restée aussi difficile. Tout italien ami de son pays sait maintenant quels sont ses devoirs. Maître de ses actions comme de sa pensée, il n'a plus à compter qu'avec sa propre responsabilité. C'est beaucoup, car les droits contrôlés par le devoir peuvent défendre de toute ivresse. HAYAS.

On lit dans le *Moniteur* :

Désireux d'améliorer le régime actuel des passe-ports et de faciliter ainsi le développement des relations internationales, l'Empereur a décidé, par un décret récemment rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères, que les sujets français qui auraient à réclamer des chancelleries diplomatiques ou consulaires de France à l'étranger la délivrance ou le visa d'un passe-port seraient exemptés du paiement de la taxe précédemment exigée, et que la même immunité serait accordée aux sujets de celles des puissances qui nous concéderaient la réciprocité.

Déjà un certain nombre de gouvernements étrangers ont accueilli les ouvertures qui leur ont été faites, et les voyageurs français se trouvent, dès à présent, affranchis de la taxe afférente au visa de leurs passe-ports dans les chancelleries diplomatiques ou consulaires d'Autriche, de Bavière, de Belgique, de Danemark, d'Espagne, de Grande-Bretagne, de Hesse-Grand-Ducal, des Pays-Bas, de Prusse, de Saxe, de Suède et Norvège, de Suisse, de Venezuela et de Wurtemberg.

Les voyageurs originaires de ces divers Etats sont admis, à titre de réciprocité, à jouir, comme les sujets de l'Empereur, de la même exemption dans les chancelleries diplomatiques ou consulaires de France à l'étranger.

Revue des Journaux.

On lit dans le *Bulletin du Moniteur* :

« Le traité de paix entre l'Autriche et l'Italie a été signé le 4 octobre à Vienne. Aux termes de la transaction intervenue en ce qui concerne le règlement de la dette, l'Italie prend à sa charge le passif du Mont-Lombard-Vénitien. Pour la part de l'emprunt de 1854 afférente à la Vénétie, et pour le matériel de guerre non transportable que l'Autriche abandonne, le cabinet de Florence s'engage à payer une somme de 87 millions de francs. »

La *Patrie* fait observer que l'examen des projets de réformes à introduire dans notre organisation militaire se poursuit, mais sans que le fruit des recherches, faites spontanément pour la plupart, ait encore été soumis à l'appréciation d'une commission spéciale :

« Aucune conférence, poursuit M. Ernest Dréolle, n'a été officiellement tenue. Des échanges d'idées ont eu lieu seulement entre l'Empereur, dont les préoccupations ont aussitôt répondu à l'attente de l'opinion publique, et plusieurs généraux ou chefs d'administration supérieure de l'armée. Des rapports ont été demandés à des hommes compétents et ces rapports sont attendus. »

Une seule chose est certaine, c'est que l'urgence des modifications à introduire dans le système actuel est reconnue. Le système à trouver doit résoudre le triple problème ainsi posé : 1° Permettre la mise sous les armes, à un moment donné et presque instantanément, de toutes les forces vives du pays ; 2° épargner, en temps normal, le plus de bras possible au profit de l'agriculture et de l'industrie ; 3° assurer la plus grande économie possible, en temps de paix, au trésor public. »

Le *Monde*, énumérant les violations faites depuis dix ans en Europe à la cause du droit, en dépit des appels et des cris de détresse demeurés stériles, estime qu'il serait cependant peut-être prudent de ne pas laisser la justice disparaître du monde. Car, enfin, le fort d'aujourd'hui peut devenir le faible de demain :

« Nous ne faisons point de prophétie, ajoute M. Armand Ravelet, nous nous bornons à redouter pour nous-mêmes le sort qui a frappé nos voisins, et quand nous entendons un des plus grands hommes d'Etat du temps dire qu'il faut avoir la main sur son épée et la bourse bien garnie, nous en concluons, tout naturellement, que le temps n'est pas sûr et qu'on pourrait bien faire de mauvaises rencontres. »

L'*Union* se place à un autre point de vue pour réclamer sa part de justice distributive en faveur des chrétiens d'Orient :

« On a jeté bas, en Europe, fait observer M. Poujoulat, des pouvoirs par la seule raison qu'ils gouvernaient mal, et les motifs pouvaient en être contredits. Pourquoi accorde-t-on un respect exceptionnel à l'autorité turque, atteinte d'une incurable barbarie ? Suffit-il d'être un pouvoir pour ne pas trouver grâce, et suffit-il d'être turc pour obtenir aujourd'hui le privilège de l'inviolabilité ? »

Le *Sidèle* loue le Conseil municipal de Orléans d'avoir pris une généreuse initiative en votant 25,000 fr. à distribuer immédiatement aux inondés de la ville :

« Nous renouvelons, dit cette feuille, notre appel à nos lecteurs. Il y a des familles sans abri, sans pain, sans possibilité de travail. »

« Les secourir n'est pas un acte de simple générosité ; c'est un devoir formel et impérieux. »

L'*Opinion Nationale* fait également appel aux sentiments fraternels de ses lecteurs et de ses amis :

« Toutes les fois qu'un malheur public se produit, il appartient surtout à la démocratie de prouver par ses actes qu'elle ne reste pas indifférente aux souffrances des travailleurs. »

On lit dans la *Liberté*, sous la signature de M. E. de Girardin :

« A chaque politique, selon ses œuvres, son vrai nom :

» A la politique sans principes et sans idées, à la politique sans fixité, qui varie selon les régimes et selon les ministres, le nom de Politique négative. »

» A la politique qui demeure la même sous la Royauté, sous la République, sous l'Empire, à la politique qui aurait pour résultat d'élever la France à sa plus haute puissance agricole, industrielle, commerciale, maritime, financière, intellectuelle et scientifique, le nom de politique définitive. »

Puisse la politique « définitive » clore « définitivement » la polémique entre *La France* et *La Liberté* !

Pour extrait : A. Rossignol.

Nouvelles du jour.

Le bruit court que M. Benedetti sera chargé prochainement de représenter la France à Florence, dont le siège serait élevé au rang d'ambassade de 1^{re} classe.

— M. Fould, ministre des finances, qui était en villégiature à sa terre des Pyrénées, vient de se rendre à Biarritz sur une invitation de l'Empereur.

— D'après une lettre de Florence, les chambres italiennes seront dissoutes, aussitôt la proclamation du plébiscite de la Vénétie. On soumettra au Parlement agrandi et complet, l'approbation du traité avec l'Autriche et la réorganisation de l'Etat.

— On s'occupe, à Venise du plébiscite d'annexion et à Florence de la prise de possession par le roi d'Italie de l'ancienne cité des doges. De grandes fêtes auront lieu à cette occasion.

Une députation de notables vénitiens s'est rendue à Florence pour présenter au baron Ricasoli une adresse ayant pour but l'occupation de Venise par les troupes italiennes aussitôt le départ de la garnison autrichienne.

— Les ministres se sont réunis, aujourd'hui, au ministère d'Etat.

— Le prince Napoléon, que plusieurs journaux font embarquer au Havre dès hier, n'a pas encore quitté Paris. Le prince commencera la semaine prochaine son excursion vers le littoral britannique.

— La mort de M. de Turgot porte à trois le nombre de sénateurs décédés seulement depuis huit jours.

ACCIDENT DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Mardi soir, la représentation des *Parisiens à Londres* a été signalée par un accident qui pouvait se changer en catastrophe.

Il était 11 heures 1/2, le rideau venait de se lever sur le féérique décor qui précède l'apothéose finale. Le premier plan de miroirs commençait son mouvement d'ascension vers les frises; les artistes étaient en scène, quand un craquement terrible se fit entendre. Les cables qui soutiennent le décor venaient de se rompre: les portants, chargés de plaques de verre et de femmes groupées, s'abattirent sur la scène avec un fracas effroyable.

Ce fut un moment de trouble indescriptible. Les spectateurs se ruèrent vers les portes, les femmes criaient, tandis que sur le théâtre tourbillonnait un brouillard poudreux, sillonné de jets de gaz enflammé, à travers lequel on distinguait un amas confus de corps humains, de poutres, de fragments de verre brisé et de débris de toute sorte.

On abaissa le rideau et on fit sortir les spectateurs, puis on s'occupa du sauvetage. Par un bonheur incroyable, il n'y a pas un seul accident grave à déplorer; quelques artistes sont contusionnés, mais il n'y a ni mort, ni fracture, ni lésion grave.

Pour extrait : ROSSIGNOL.

Chronique locale.

On annonce le mariage de M. le comte Joachim Murat, député au Corps législatif, avec M^{lle} Barrot, fille de M. Barrot, sénateur, ancien ambassadeur en Espagne, et nièce de M. Odilon Barrot.

SOUSCRIPTION en faveur des victimes de l'inondation dans le département du Lot.

PREMIERE LISTE.

M. le Préfet.	150 fr.
Mgr l'Evêque.	150
M. le Maire.	100
M. le Secrétaire-général.	30
MM. les Conseillers de P.	25
Bureaux de la Préfecture.	45 fr. 50 c.
TOTAL de la 1 ^{re} liste.	500 fr. 50 c.

LYCÉE DE CAHORS.

Vendredi dernier, le Lycée impérial de Cahors, recevait ses hôtes accoutumés; maîtres et élèves, anciens et nouveaux, tous plus nombreux encore, étaient réunis dans sa chapelle pour invoquer l'esprit de Dieu.

Avant la messe du saint Esprit, M. l'aumônier en aube et en étole, est monté au pied de l'autel, et de là il a fait entendre à tous ses premières paroles.

Le digne et excellent prêtre a fait l'éloge d'une vertu chère à son cœur, la modestie; l'éloquent orateur a traité ce sujet de main de maître.

Le portrait de l'orgueilleux et celui de l'homme modeste ont été tracés avec le crayon de Labryère; mais la hauteur des vues et la sérénité du coup d'œil n'ont permis de faire de ces graves paroles que de sages et salutaires applications.

De temps en temps la pensée chrétienne revenait sobre et forte, avec un accent convaincu.

L'orateur et l'auditoire se sont recueillis avec amour devant l'image de celui qui a dit: je suis doux et humble de cœur, c'est-à-dire je suis modeste et j'aime la modestie.

C'est sous cette impression qu'après la cérémonie religieuse les classes ont commencé. On ne peut mieux inaugurer une année d'études dont le but est d'arriver par le travail au succès.

Le Lycée impérial de Cahors peut se souvenir et se féliciter de cette journée.

Nous sommes heureux de pouvoir repro-

duire le discours de M. l'abbé Soulié.

MES CHERS ENFANTS,

Messieurs,

Les vacances ont disparu. C'est aujourd'hui le retour. Est-ce avec joie, est-ce avec tristesse que vous vous êtes réveillés ce matin au Lycée, que vous avez entendu le premier roulement du tambour et le premier son de la cloche depuis deux mois silencieuse? Je l'ignore et je ne vous le demanderai pas; nous pourrions tous avoir d'excellentes raisons pour motiver des dispositions différentes. — Quoiqu'il en soit, nous voici; vous, pour reprendre vos études, cette pérégrination laborieuse qui doit vous révéler des destinées et des mondes encore inconnus; nous pour favoriser votre marche, l'aider en reprenant aussi notre travail auprès de vos intelligences et de vos cœurs.

L'usage et de hautes raisons de convenance et de foi veulent, mes chers enfants, qu'à cette première heure de notre arrivée, vous fassiez une petite halte aux pieds de cet autel pour implorer la lumière et la force de l'Esprit de bien, et que le prêtre, qui depuis longtemps vous bénit et vous aime, soit spécialement chargé de vous souhaiter la bienvenue, de vous adresser le premier encouragement et le premier conseil. — Cette mission m'est douce, je l'accepte avec joie, et cette fois mon premier encouragement sera un encouragement à la modestie, mon premier conseil, celui-ci : *Soyez modestes.*

Mais un méchant ou un ennemi va me dire : Vous avez donc à redouter les éblouissements de quelque grande victoire...? Non. Aussi bien nous n'avons pas davantage à rougir de quelque grande défaite. Aux dernières épreuves, dans les dernières luttes, il y a eu, comme toujours, des vainqueurs et des vaincus; toutefois, messieurs, vous avez eu votre mesure de gloire et la balance a respecté votre travail et vos efforts. — Ce n'est pas, non plus, que j'aie remarqué parmi vous des tendances particulières à la fatuité, au pédantisme; loin de là, je vous ai vu souvent marquer votre opposition à de piteuses faiblesses quand vous les découvriez quelque part. — Si je viens vous donner le conseil de la modestie, c'est à cause de la valeur intrinsèque de cette vertu qui nous accredité et nous relève également devant les hommes et devant Dieu.

D'abord en quoi consiste-t-elle? Elle consiste dans cette disposition de l'âme qui règle tout l'extérieur de l'homme: sa parole, son regard, son sourire, son geste, sa démarche, sa tenue selon les convenances qui n'échappent jamais à la raison humaine quand elle est saine, au jugement humain quand il est sain et droit.

Oui, messieurs, il est de ces convenances qu'il serait trop difficile de définir, mais que saisissent et distinguent toute raison véritablement saine, tout jugement véritablement sain, seraient-ce la raison et le jugement d'un enfant.

Cherchez dans vos relations ou simplement dans vos souvenirs un de ces hommes que la modestie ne visita jamais, et qui ont si habilement fait la chasse au naturel que chez eux il ne revient pas, un de ces personnages à l'emphatique parole, à l'inimaginable accent, à la phrase forcée, au geste de demi-dieu, qui ne conversent qu'en discourant, et ne parlent que par axiomes, jetant avec le même aplomb et le même esprit, à leurs égaux, de fades antithèses, à leurs inférieurs, de philippiques formidables, et à leurs supérieurs, de courtoiseries des valets, sans cesse sur leurs ergots aussi haut qu'ils peuvent monter; Démosthènes à tout propos et à propos de rien; dont le regard sans limpidité et sans franchise, mais plein d'une fierté stupide ne vous insulte pas moins quand il vous protège que quand il vous foudroie; dont le sourire d'une finesse qui n'appartient qu'à eux, croient-ils, se change en éclats presque convulsifs lorsqu'ils sont seuls et les premiers à rire de leurs propres saillies; dont la démarche étudiée, comme tout ce qui est d'eux, affecte cette gravité unique qui ne saurait convenir qu'à leur célébrité; un de ces personnages, en un mot, majestueux, éclatants sous toutes les faces, exceptionnellement habiles à tirer parti de tous les hochets de la vanité et de tous les avantages du buste et du torse, succombant presque sous le poids de tant de richesses comme certain porteur de l'argent de la gabelle qu'un poète a illustré. — Eh bien, messieurs, plaçons ce personnage en face d'un enfant dont le jugement est formé à peine. J'affirme que, comme vous, il aura dégoûté et rira de tout ce fatras de grandes allures, et s'il est assez développé pour avoir les mots qui correspondent à ses impressions, il dira: ce grand homme est un fat, un prétentieux, un ridicule, un rodomet, un stupide. — Ainsi sa simplicité, comme votre raison, aura deviné la modestie et en fera l'éloge.

Et maintenant, reportez plus agréablement votre pensée sur un autre tableau. — C'est un de ces maîtres qui ne sont pas rares au milieu de vous, en qui la constante simplicité de langage, la réserve, le naturel et l'aménité dans les formes, je ne sais quelle timidité dans l'initiative et quelle méfiance de ses appréciations les plus justes, presque l'oubli de lui-même dans les plus remarquables leçons, rehaussant et pourtant semblant vouloir cacher une intelligence d'élite, une érudition vaste et sûre; ou bien, mes amis, c'est un de vos camarades toujours en avant, toujours le premier dans vos pacifiques combats, la Providence s'est plu à le combler, il en a reçu un esprit très-fin, une facilité étonnante, l'amour persévérant du travail, les plus belles aptitudes, et le voilà si peu occupé de ses succès qu'il les remarque à peine, il souffre de l'admiration qu'il provoque, bon à l'égard de tous, il aime surtout à applaudir à la gloire de ses rivaux. Un jour de distribution, on le dirait moins heureux des lauriers dont il est couvert que des lauriers d'autrui; c'est presque en rougissant qu'il en fait hommage à sa mère, qu'il dépose ensuite ses prix dans une bibliothèque modeste, bien différent de cet autre vainqueur qui va fièrement étaler dans le salon de son père un prix unique peut-être, pour apprendre à toutes les générations qui passeront là, qu'il eut, un jour, un *prix d'encouragement*.

Eh bien encore! que pensez-vous de ce maître, que pensez-vous de cet élève, messieurs? Oh! je le sais: vous restez épris de leur conduite, et vous leur accordez plus que de la sympathie et de l'affection, vous leur accordez le respect parce qu'ils sont modestes.

La modestie est une disposition de l'âme qui règle tout l'extérieur de l'homme selon les convenances. Peut-être apercevrez-vous, mes enfants, que cette définition est incomplète, peut-être vous étonnerez-

vous aussi que je ne donne pour objet à cette vertu que les convenances humaines, me faisant sur les convenances chrétiennes qui ne la regardent pas moins, sur ses rapports avec l'honnêteté et la pudeur, et que dès lors je réduise la modestie aux proportions d'une bien petite vertu. Grâce, Messieurs, pour les limites que je me suis tracées. Je ne voulais pas trop embrasser aujourd'hui. D'ailleurs ces convenances humaines dont-il s'agit et auxquelles j'ai eu intention de vous ramener, se confondent avec les convenances chrétiennes, et pour les garder sérieusement, il faut bien plus encore s'inspirer de la foi religieuse que de la raison humaine. Et puis soyons modestes en parlant de la modestie. Les petites vertus mènent aux grandes.

Fidèle donc à ma définition, je m'interroge en second lieu sur les origines de la modestie. A côté de la vraie modestie, il y en a une autre qui est fautive. N'insistons pas sur les origines de celle-ci, elles ne sont pas honorables. La fautive modestie naît tantôt de la peur, tantôt de l'hypocrisie, tantôt de l'ambition, tantôt de l'impudence, toujours de quelque un de ces misérables instincts de valetaille qui fourmillent dans une multitude d'âmes. Il en est de la modestie comme du zèle: on en a d'autant moins qu'on s'étudie à en faire davantage. Ne faisons pas les modestes, soyons modestes, la modestie, parure charmante, gracieux rayonnement, réflexion séduisante au dehors de toutes les beautés du dedans, qu'elle ne serve jamais de manteau à d'ignobles sentiments. Un fat est certainement détestable, un faux modeste l'est beaucoup plus.

La vraie modestie, Messieurs, a son origine dans ce qu'il y a de plus profond et de plus délicat dans l'âme humaine: le sentiment de notre dignité et le tact des convenances.

Qui a bien compris la dignité humaine? Ce n'est pas celui qui ne la reconnaît et ne la respecte qu'en lui-même par une exagération singulière qui précède de l'orgueil, de l'égoïsme, et engendre le mépris d'autrui; c'est celui qui la reconnaît et qui la respecte dans tous les hommes qui sont ses frères, dans les plus petits aussi bien que dans les plus grands. Or cette reconnaissance et ce respect de la dignité humaine dans nos rapports avec les autres, créent la modestie, ou plutôt s'appellent la modestie elle-même. La modestie a pareillement son origine dans le tact des convenances. Ce tact est pour ainsi parler la quintessence de toutes les délicatesses de l'entendement et du jugement humains; considéré dans les variétés indéfinies de son action, il est la part du petit nombre, mais la modestie est dans la mesure de ses développements. Plus il est développé dans une âme, plus la modestie qu'il engendre a de grâces, d'attraits, de charmes. C'est particulièrement vrai quand ce tact des convenances humaines est complété par le tact des convenances chrétiennes. Quand déterminant le mode et la forme de nos relations avec les autres hommes, non plus seulement à la lumière de la raison, mais à la grande lumière du Christ, nous nous serons proposés d'agir de tout point selon ses magnifiques leçons, alors notre modestie s'inspirant de l'humilité chrétienne, devenant à la fois rationnelle et chrétienne aura merveilleusement le don de captiver, de séduire et de gagner les cœurs à l'image de cette vertu qui sortait du Christ, dit l'Evangile, quand il conversait avec les hommes, et qu'il les *querissait* tous.

Telles sont, Messieurs, les origines de la modestie: elle naît du sentiment bien compris de la dignité humaine, s'alliant à un tact exquis des convenances, elle naît de l'humilité chrétienne. Jugez de sa noblesse par la noblesse de ses sources. Jugez-en aussi par l'excellence de ses effets.

Nous pouvons dire de la modestie ce que St. Paul dit d'une autre vertu: elle a les promesses de la vie présente et celles de la vie future. Elle nous fait aimer des hommes et de Dieu. Je ne connais point de vertu qui nous fasse rechercher et aimer autant que la modestie. Elle est éminemment sympathique, elle attire à elle, elle forme et affermit les plus agréables relations, elle gagne non-seulement les cœurs où elle se retrouve, mais ceux qui ne veulent point d'elle. Le vaniteux, le fat, le pédant, le vantard, ont horreur de leurs semblables; ce qu'ils chérissent, ce qu'ils adorent chez eux, ils ne le supportent pas dans autrui, et rien n'est plus agréable, je ne sais pas, Messieurs, si vous en avez été quelquefois témoin, comme la lutte de paroles, de gestes, de mouvements, de phrases entre deux fats ou deux pédants. Au contraire, la modestie qu'ils ne connaissent jamais, qu'ils ne voulaient jamais pour eux-mêmes, ils l'aiment en autrui. Singulier privilège de la modestie, d'avoir pour amis ses ennemis même, et de n'être repoussée par eux qu'à la suite d'une déplorable aliénation de toute raison, de tout jugement, de tout bon sens.

Mais, savez-vous pourquoi la modestie est universellement sympathique? C'est qu'il n'y a dans ses traits rien qui offusque, rien de hautain, rien de dédaigneux, rien de menaçant, rien d'hostile, de suspect ou de douteux, elle est toujours avenante, pleine d'attention et de bienveillance, disposée même à céder de ses droits pour ne pas irriter les exigences de ses contradicteurs. Elle est suave et douce, elle ignore les trop grandes vivacités de discours, les amertumes de la répartie, les emportements de la discussion, elle est facile aux concessions qui arrangent tout sans compromettre rien. Qui ne ferait-elle pas rechercher et aimer? Je crois que le Divin Maître parlait d'elle quand il disait: *beati mites*, heureux ceux qui sont doux parce qu'ils posséderont la terre. — heureux les modestes, ils régneront sur tous les cœurs.

Ce premier effet de la modestie ressort encore mieux des effets de ses contraires. Avez-vous jamais subi le babillage d'un homme vain, la conversation d'un fat, le discours d'un pédant sans vous écrier: mais c'est accablant, c'est insupportable? Comment tenir en effet à d'interminables récits, et sur leur généalogie, l'illustration de leur famille, de leur blason, et sur l'importance des services qu'ils ont rendus, et sur leur habileté, leur rare prudence dans des circonstances difficiles, et sur la précocité d'aptitudes qui, de bonne heure, les a fait distinguer de leurs supérieurs, de leurs chefs, et leur a valu les distinctions, les honneurs, les dignités qui, chez eux, n'ont pas attendu le nombre des années? Comment tenir à ces fastidieuses exhibitions de science, d'érudition, ou de succès obtenus et de rivalités vaincues? En un mot, à cette reboussante apologie de soi-même en toutes choses, avec accompagnement dans la forme, de toutes les nuances du ridicule? — Mais ce n'est pas tout. Tandis que la modestie est pleine d'attention et de bienveillance pour autrui, dans ses contraires il n'y a pas vestige de disposition pareilles. L'homme vain, fat, prétentieux, le pédant, le vantard, sont

méchants d'ordinaire autant qu'ils sont ridicules. Ils sont méchants parce qu'ils sont envieux et jaloux. Ils vous jaloussent pour vos qualités, pour l'estime dont vous jouirez, pour vos succès, pour votre influence; votre bonheur, votre talent, votre vertu, les rendront vos ennemis. Dans cette incroyable préoccupation d'eux-mêmes qui leur enlève tout repos, ils paraissent croire que ce qui est bien dans les autres leur est injustement soustrait, et je vous plaindrais, Messieurs, si dans un jour de revers, vous aviez affaire à eux, vous aviez surtout besoin d'eux; ne comptez pas sur leur bienveillance alors, vous aurez plutôt à vous méfier de leur justice. — Mes enfants, soyons modestes, la modestie nous fera régner sur les cœurs, ses contraires nous les aliéneraient.

Pour vous montrer que Dieu aussi aime cette vertu, qu'elle a ses promesses et qu'elle aura ses récompenses, je me contenterai de livrer à vos réflexions quelques souvenirs de l'enseignement du Christ, notre maître. Dans une occasion après avoir vivement reproché aux pharisiens de son temps leur vanité, leur amour des préséances dans les festins et des premières places dans les assemblées, sa leçon se traduisit ainsi devant ses disciples qui l'écoutaient: *quand vous serez appelé dans un festin, n'allez jamais à la première place, de peur que le maître de la maison vienne vous dire: voici quelqu'un qui est plus digne que vous, descendez plus bas — faites mieux, allez à la dernière place; le maître alors pourra venir à vous et vous dire plus agréablement: montez plus haut; ascende superius... dans mon royaume, les premiers de par ici seront les derniers, et les derniers de par ici seront les premiers...* Ailleurs il résumait toute sa doctrine dans ces deux mots: *Discite à me quia mitis sum et humilis; apprenez de moi que je suis doux et modeste.* Mes enfants, et Messieurs, ne l'oublions jamais, et sachons comprendre cette conclusion: avec les plus grands dons de l'esprit, posséderiez-vous les plus grandes vertus; sans la modestie vous ne seriez à l'abri ni des répulsions humaines, ni peut-être des répulsions divines, tandis que si vous êtes modeste, n'auriez-vous aucun autre titre qui vous recommande, de haut et de bas toutes les bénédictions vous viendront.

Je ne veux pas finir sans vous faire remarquer un caractère particulier de la modestie: celui de l'universalité de sa convenance. Elle devrait être la vertu de tous. Elle sied bien aux grands, aux puissants de la pensée, de la science, de l'érudition, du savoir; non-seulement elle leur sied bien, mais on a l'habitude de l'admirer en eux, et ils ne se doutent pas toujours de quelle beauté nouvelle elle embellit et relève leur couronne; aussi les plus grands hommes furent-ils souvent les plus modestes. Les noms de saint Bazile, de saint Grégoire de Naziance, de saint Jean Chrysostôme nous arrivent encore malgré les siècles, tout parfumés de la bonne odeur de leur ravissant modestie. Ce que saint Augustin se reprochait plus durement après sa conversion, c'était son orgueil et ses prétentions de philosophe et de païen. Dans saint Thomas d'Aquin, dans saint Bonaventure, dans saint Bernard, la modestie était égale à leur immense savoir. Qui ne connaît la modestie de Fénelon? Et Bossuet, Messieurs, que quelcques-uns des artistes dans leurs portraits, et des historiens dans leurs récits nous représentent fier et presque vain, Bossuet avait la simplicité et la modestie d'un enfant. Gardons-nous de confondre les ardeurs du zèle pour la défense de la vérité avec les mesquines allures d'une vaine fierté. Parmi les célébrités contemporaines, devant combien de nobles et modestes figures n'aurions-nous pas à nous arrêter? Jouffroy, Ozanam, Saisset, Biot, Ampère, quels savants modestes! Quel héros de la modestie ne fut pas cet illustre Gorini, pauvre curé de campagne qui, pendant plus de vingt ans, sut si modestement étudier, si modestement arriver à la science que la mort a pu seule nous révéler ces trésors d'érudition, ces apologies sublimes de la religion qui ont contribué à dissiper les préjugés d'une multitude de savants et à ramener presque à la vérité catholique des hommes tels que Cousin, Guizot, les Thierry... Oui, la modestie sied bien, et elle est admirable dans ceux qui savent et qui peuvent beaucoup.

Mais alors que faut-il penser de ses convenances pour nous qui sommes petits et qui savons peu? Nous sommes petits, sans expérience, pauvres peut-être: gardons-nous de tirer jamais vanité de notre petit bagage, de notre petite fortune.

Il y a, Messieurs, dans la langue française un mot dont l'étymologie ne nous honore pas. Ne méritons jamais qu'il nous soit adressé, que rien en nous ne rappelle jamais le *pédantisme*. Soyons modestes. Qu'à l'utilité, qu'à la sûreté de nos leçons s'allient toutes les convenances de la forme; n'ayons aucun souci de la renommée de savant, de professeur habile ou de parfait diseur, n'en ayons que de l'usage consciencieux des aptitudes que la Providence nous a départies.

Et vous, mes chers enfants, soyez modestes aussi. Chez vous la modestie est l'expression des vertus les plus variées et des dispositions les plus nécessaires. Elles signifient: travail constant et sans présomption, succès sans vanité et sans morgue, courage persistant malgré des défaites qui suivront parfois de généreux efforts, méfiance de soi sans abattement, soumission et docilité, respect de vos maîtres; foi, confiance dans leur enseignement, acceptation et recherche des bons conseils; enfin et surtout foi en Dieu de qui nous viennent le vouloir et le faire *velle et facere*.

La modestie sous tous ces aspects, désirons-la, appelons-la de nos vœux les plus sincères. Qu'elle soit présentement l'objet spécial de notre invocation à l'Esprit-Saint, qu'elle nous soit, Messieurs, cette sagesse que tous les autres biens accompagnent.

Comme l'admission à l'Ecole impériale d'arts-et-métiers intéresse un certain nombre de familles du département, il convient que nous mettions sous les yeux de nos lecteurs, les noms de nos jeunes compatriotes qui ont été définitivement classés d'après le *Moniteur* du 3 courant, ce sont: MM. Jardon, Bugidou, Lespinasse et Galy. Le premier de ces jeunes gens a fait ses études au pensionnat St-Joseph, tenu à Rodez, par les Frères des Ecoles chrétiennes. Le même établissement a obtenu aussi un véritable succès dans l'Aveyron; les trois admissions qu'il y a eu pour ce département

lui appartiennent. Ce résultat confirme pleinement les éloges décernés à cette maison par les journaux de la localité, entr'entre par le *Napoléonien*, qui, dans son numéro du 18 août dernier, faisait remarquer que « 31 de ses candidats avaient été reçus, et plusieurs avec le numéro 1. dans les concours qui ont eu lieu pour la télégraphie, les postes, les perceptions, le brevet de capacité, l'Ecole normale, les experts-géomètres en Algérie. »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
Naiissances.
4 octobre Goudal (Louise-Cécile-Marie), rue Copucul.
6 — Thavenot (Célestine), Labarre.
Décès.
4 octobre Layrou (Amédée-Antonin), imprimeur, 24 ans, célibataire, rue de la Mairie.
4 — Chlitz (François), cordonnier, 51 ans, rue Mascoutou.
5 — Delmas (Pierre), cult., 70 ans, St-Henri.
5 — Jarlan (Antoinette), 48 mois, Cabessut.

Pour la chronique locale: ROSSIGNOL.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris: l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucins, n° 19, à Paris. 2

Faits Divers

LE 8 OCTOBRE 1861

Il y a cinq cents ans, un gentilhomme, nommé Aubry de Montdidier, traversant la forêt de Bondy, fut assassiné et enterré au pied d'un arbre

Le crime n'avait eu qu'un seul témoin: Le chien de la victime!

Cette pauvre bête demeura plusieurs jours sur la fosse et ne la quitta que pressé par la faim.

Alors il alla droit à Paris, chez un ami de son maître; il l'aborda ce dernier en hurlant; il le tira par le pan de son habit; il fit tant qu'il le décida à le suivre jusqu'au pied de l'arbre où le cadavre fut retrouvé...

Quelques jours après, notre chien sauta à la gorge d'un passant et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise.

Ce passant s'appelait le chevalier Macaire, et il était fort considéré.

Chaque fois que le chien d'Aubry de Montdidier le rencontrait, il se jetait sur lui avec fureur. Pourquoi?

Cela fit grand bruit. Le roi Jean voulut se rendre compte par lui-même d'un fait aussi singulier.

Le chien fut mandé à la Cour.

Il demeura fort tranquille jusqu'à l'arrivée de Macaire; mais quand celui-ci parut, il se rua en hurlant sur lui.

Le roi conçut des soupçons. Ce chien, si intelligent, si brave, n'essayait-il pas de venger son maître?

Les combats singuliers étaient en honneur en ce temps-là.

On les appelait le *Jugement de Dieu*.

Le roi décida qu'un combat singulier aurait lieu entre le chevalier et le chien.

Le champ clos fut marqué dans l'île Notre-Dame.

Macaire était armé d'un gros bâton et le chien avait un tonneau percé pour sa retraite et ses relancements.

On le lâche, et aussitôt il court, tourne autour de son adversaire, évite ses coups, le harcèle, le fatigue, s'élançait enfin, le saisit à la gorge et le renverse.

Macaire, vaincu, s'écrie:

— Las! j'ai tué Aubry de Montdidier et je confesse mon crime!

Il fut décapité.

Quand au chien, une belle peinture consacra sa gloire dans la grande salle du château Montargis.

COMPAGNIE ANONYME DU CHEMIN DE FER DE LILLE A BÉTHUNE

CAPITAL RÉALISÉ, 4 MILLIONS

ÉMISSION

de 44,000 obligations de 500 FRANCS

Créées en vertu des Statuts et d'une autorisation ministérielle du 11 janvier 1866.

Ces obligations sont émises au taux de 250 fr.

Elles produisent un intérêt annuel de 15 fr. payable par semestre, 7 fr. 50 cent. le 1^{er} avril et 7 fr. 50 cent. le 1^{er} octobre de chaque

année, à partir du 1^{er} avril 1867.

Elles sont remboursables à 500 fr., en 90 années, par voie de tirage au sort.

Le 1^{er} tirage aura lieu le 31 décembre 1869.

Ces obligations seront au porteur, et elles seront cotées à la Bourse de Paris.

Il est versé en souscrivant..... 50 fr.
Du 1^{er} au 10 janvier 1867..... 50 fr.
Du 1^{er} au 10 avril 1867..... 60 fr.
(moins le coupon de 7 fr. 50 c., net 52 fr. 50 c.)
Du 1^{er} au 10 juillet 1867..... 60 fr.
Du 1^{er} au 10 octobre 1867..... 60 fr.
(moins le coupon de 7 fr. 50 c. net 52 fr. 50 c.)

Total à verser..... 250 fr.

Le coupon de 7 fr. 50 cent. du 1^{er} avril et celui de 7 fr. 50 cent. du 1^{er} octobre 1867 seront reçus en déduction des versements à opérer à ces époques.

Les souscripteurs auront la faculté de se libérer par anticipation, moyennant une bonification d'intérêts à 4 pour 100 l'an. Ils recevront en même temps les titres définitifs portant les coupons d'intérêts.

Ces Obligations, avec la prime résultant du remboursement au pair de 500 fr., produisent un intérêt annuel supérieur à 6 pour 100 (6.58).

Dans le cas où, après la clôture de la souscription, le chiffre des Obligations souscrites dépasserait 14,000, les demandes seraient réduites proportionnellement.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

DU LUNDI 1^{er} AU MERCREDI 10 OCTOBRE 1866,

A PARIS,

Au Siège de la Société, 3, rue Rossini.

A CAHORS,

Chez MM. Cangardel et fils.

Les 14,000 Obligations qui font l'objet de la présente émission, sont créées en vertu d'une autorisation ministérielle, en date du 11 janvier 1866, et compléteront les fonds social prévu par les Statuts.

L'état d'avancement des travaux permet d'apprécier que le produit de ces Obligations suffira largement pour toutes les dépenses de la ligne et du matériel roulant.

La Compagnie a émis 8,000 actions de 500 fr. chacune, et la ligne est entièrement terminée sur un parcours de 20 kilomètres, dont 12 sont livrés à l'exploitation des marchandises.

Les grands travaux d'art de tout le réseau sont exécutés, la presque totalité des terrains est achetée, et les terrassements sont très avancés.

La Compagnie possède en outre une grande partie de son matériel roulant, et notamment dix machines locomotives suffisantes pour commencer l'exploitation de toute la ligne.

Les Obligations ne représentent pas la moitié de la dépense entière de la ligne, et en vertu des Statuts, elles ont un privilège sur tout l'actif social. Les intérêts sont prélevés sur le produit net de l'entreprise avant toute distribution de dividende.

L'intérêt et l'amortissement des Obligations forment une annuité de 225,500 fr. représentant un produit inférieur à 5,000 fr. par kilomètre.

La section en exploitation de Bully-Grenay à Violaines, qui ne fait que le service des marchandises, a produit, pendant les douze derniers mois, une recette brute moyenne de 13,304 fr. 62 centimes par kilomètre, bien que cette section ne soit rattachée à aucun des grands centres industriels que ce réseau est appelée à desservir.

Le chemin de Lille à Béthune et à Bully-Grenay se trouve enclavé dans l'une des sections les plus avantageuses des lignes de la Compagnie du chemin de fer du Nord, auxquelles il se rattacherà à plusieurs points.

Sur ce parcours de 50 kilomètres environ, il desservira cinq villes et aura pour tête de ligne la ville de Lille, qui compte 457 milles habitants, et dont l'arrondissement a une population dépassant 500,000 habitants. Il sera le chemin le plus court pour transporter les houilles du centre du bassin du Pas-de-Calais dans le rayon de Lille et dans ceux de Roubaix, Tourcoing, Armentières, etc.

Ces conditions exceptionnelles et les produits déjà acquis et signalés plus haut, permettent de compter sur un produit kilométrique qui ne saurait être inférieur à celui de la ligne de Bessèges à Alais. Ce chemin, qui est loin de se trouver dans des conditions aussi avantageuses sous le rapport de la population et du développement général de l'industrie, a encaissé ou 1864 et 1865, 35,000 fr. par kilomètre.

A GAGNER 672 LOTS

QUATRE GROS LOTS DE

100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000

CLOTURE 25 OCTOBRE

de l'avantageuse combinaisons pour les

TIRAGES DÉFINITIFS (GRANDS TIRAGES

des Quatre Grandes Loteries (4,250,000 fr.) du

BUREAU-EXACTITUDE.

Adresser cinq francs (mandat-poste ou timbres-

poste) au directeur du

BUREAU-EXACTITUDE, rue RIVOLI, 68,

Paris, et on recevra vingt billets pour toutes

changes de gain des 672 lots, compris

les Gros Lots de

100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000

Avantages. — Ces 20 Billets étant tous pour

les Grands Tirages, on peut, pour 5 fr., gagner

Quatre cent cinquante mille francs.

100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000

La douce Revalescière Du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituite, nausées, renvois, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 60,000 cures qui avaient résisté à tout autre traitement, parmi lesquelles celle de S. S. le Pape, le maréchal duc de Pluskow, madame la marquise de Braham, etc., etc. — En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25, 1 kil. 7 fr.; 6 kil. 32 fr.; 12 kil. 60 fr. Du Barry et Co, 26, Place Vendôme, Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. La Revalescière chocolatée, en boîtes: 12 tasses 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., soit environ 10 centimes par tasse, est de toute délicatesse, fortifiante, et convient aux personnes qui ne peuvent pas digérer le chocolat pur.

— Un événement étrange, qui avait vivement préoccupé tout Paris il y a une vingtaine

d'années, vient d'avoir son dénouement, qui éclaircit un fait singulier dont personne jusqu'à présent, n'avait pu se rendre compte.

Dans une maison sans portier, située rue Mondétour, à l'angle de celle des Prêcheurs, demeurait au premier étage le sieur D..., âgé de 35 ans. Il était célibataire et exerçait la profession très lucrative de courtier en denrées alimentaires. Il avait pour associé et ami intime le sieur X...

Un jour le commissaire de police du quartier, M. Lenoir, fut appelé à constater la mort violente de D... On trouva dans sa chambre à coucher une guillotine très ingénieusement disposée et qui avait servi à le décapiter. Le cadavre gisait sur un matelas précédant la machine; le couteau était sanglant; mais la tête de la victime avait disparu, et toutes les recherches faites pour la découvrir demeurèrent sans résultat.

Il fut toutefois établi par l'information que le défunt avait adressé à toutes les personnes qu'il connaissait, — et elles étaient nombreuses, — des lettres, tout entière de son écriture, dans lesquelles il leur annonçait sa fatale détermination, et ajoutait :

« Ne vous occupez pas de ma tête, j'ai pris soin d'elle. »

Ces lettres écartaient l'idée d'un crime. Néanmoins l'enquête fut activement poursuivie; mais force fut à M. Lenoir de clore ses investigations sans avoir rien appris qui fût de nature à expliquer la disparition de la tête de l'infortuné D... Pendant plusieurs années, X..., son associé, continua les affaires, puis il céda sa clientèle et se retira dans une commune de l'ancienne banlieue. Un de ces jours derniers, il mourut, à l'âge de 68 ans, après une courte maladie. Ses héritiers, en procédant au récolement de son mobilier, ont découvert dans une armoire fermée à clef, un grand bocal en cristal contenant une tête d'homme parfaitement conservée dans de l'esprit de vin. C'était la tête de D... Sur ce bocal était un pli cacheté renfermant un écrit dont voici les principaux passages :

« La plus profonde amitié me liait à D... Il m'avait fait jurer d'exécuter fidèlement ses der-

nières volontés s'il mourait avant moi. Un soir, en rentrant chez moi, j'y trouvai un paquet contenant une lettre de D... et la clef de son logement. Cette lettre est ci-jointe. Je me suis exactement conformé aux instructions qu'elle contenait. Il me fut facile de m'introduire, la nuit, sans être aperçu, dans la maison sans portier de la rue Mondétour. Je trouvai mon malheureux ami qui s'était guillotiné, comme cela a été constaté par le commissaire. Je pris sa tête et l'emportai pour la conserver, selon son dernier vœu, comme on la trouvera. »

Ainsi se trouve aujourd'hui dévoilé le mystère qui avait donné lieu à tant de conjectures.

Etude de M^e Bru, huissier, à Figeac.

Par acte passé devant M^e Coussieu, notaire à Figeac, le sieur Joseph Boyer a fait vente à Auguste Fayet, perruquier à Figeac, d'une maison sise rue de la Vignerie. Copie de cet acte de vente a été déposé au greffe du tribunal de Figeac et l'expédition de cet acte de dépôt a été signifiée à M. le procureur impérial de Figeac et aux parties intéressées.

(ECHO DU QUERCY, 29 septembre.)

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux,
2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZÉCH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzéch, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzéch.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.



ORFÈVRIE CHRISTOFLE

MANUFACTURES: A PARIS, rue de Bondy, 56 : — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).
ORFÈVRIE DORÉE ET ARGENTÉE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUES
AVIS SPECIAL POUR LA REARGENTURE :

Nous appelons la plus sérieuse attention des consommateurs sur la réargenture de notre orfévrie et de nos couverts. On fait souvent des offres de réargenture à des prix inférieurs aux nôtres, mais le public doit se mettre en garde. Les objets fabriqués par nous, même quand après un long usage le métal inférieur apparaît à certaines places, contiennent encore une quantité d'argent dont certains argenteurs ne tiennent pas compte aux consommateurs. En prenant un exemple, les couverts de table fabriqués par nous, notre réargenture, à raison de 80 grammes d'argent, coûte 44 fr. Mais nous en déduisons la valeur de l'argent retiré sur les anciens couverts, qui est en moyenne de 40 fr.; réellement nous sommes en mesure d'effectuer dans un délai de huit jours la réargenture des couverts et de la petite orfévrie.

à payer 34 fr. — Certains argenteurs à bon marché ne demandent que 30 fr., tout en ne mettant que 5 ou 6 fr. d'argent. Mais il s'emparent, par un procédé chimique de désargentage, d'une valeur d'argent de 8 à 10 fr. dont ils ne tiennent pas compte aux consommateurs, soit à ajouter 40 fr. De sorte que le public paye 40 fr. pour recevoir seulement 6 fr. d'argent, tandis que nous ne faisons payer que 34 fr. et livrons 80 grammes d'argent. La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attitré, leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.

POINÇON DU MÉTAL BLANC
DIT ALFÉNIDE

ALFÉ
NIDE

CHRISTOFLE ET C^e.



POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES

du docteur PATERSON de New-York (Etats-Unis), toniques, digestives, stomaciques, anti-nerveuses. — La lancette de Londres (21 août 1838), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FEYARD, de Lyon, seul propriétaire. — D^{os} principaux : New-York, ph. FOUGERA; Londres, ph. WILCOX et C^e, Oxford Street, 336, Paris, ph., rue Réaumur, 43; à Cahors, VINEL, pharmacien.

VITESSE ET SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ. PROBITÉ et EXACTITUDE.

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

NOTA. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournot, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

PHOSPHO-GUANO
GALLET, LEFEBVRE et C^e, à Paris et au Havre.
VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS.

Dépôts dans tous les Départements. — Dans le département du Lot, chez MM. Th. Cabanès, à Gourdon; J. Cangardel et fils, à Cahors; Domergue, à Figeac.



PLUS DE CHEVAUX COURONNES!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epruvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Équerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpentier, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

ÉPICERIES — DROGUERIE INDUSTRIELLE — COMESTIBLES
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE
E. LEPETIT
RUE DE LA LIBERTÉ, 4
VINS FINS — A CAHORS — BONBONNERIE

DEMANDE DE REPRÉSENTANT

Une importante maison de commerce en VINS DE CHAMPAGNE demande un bon représentant à la Commission, pour la vente de ses vins. — Ecrire à H. A. T., poste restante à EPERNAY (Marne).

VOITURES A VOLONTÉ

ANDRAL, SUCCESSEUR DE JULIEN BLANC,

A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez lui, Poste aux Chevaux, toute la célérité et le confort nécessaires pour tout espèce de service et à des prix très modérés.

JACQUES SÉGUY

PEINTRE
MENTION HONORABLE
à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.
Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.
A Cahors, rue Impériale, n°55.

M. POISSON, DENTISTE DE PARIS,
Vient de fixer son domicile, à Cahors, rue Feydel, maison Pilat, au 1^{er}.
Il fait toutes les opérations concernant l'art du Dentiste et pose les Dents artificielles d'après les systèmes les plus nouveaux.

A VENDRE

L'Etude de M^e Ruamps, notaire à St-Paul-Labouffie. — S'adresser pour la vente à M^e Roques, à Laburgade.

YEUX POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Faraiat de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial.
Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature:
Dépôts: à Cahors, ch. VINEL; à Saint-Céré, LAFON; à Cahors, CARBONNAT; à Puy-Lévy, DELBREIL; à Gourdon, CASANOVES.
Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.